

RAPPORT ANNUEL
DU
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ANNÉE 1886.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 mars 1887.

A l'honorable Thomas White, ministre de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du ministère de l'intérieur pour 1886. Suivant la coutume, ce rapport est un exposé de toutes les affaires administratives de ce département et de toutes ses agences, de Winnipeg à New-Westminster, jusqu'au 31 octobre; il contient, en outre, un état de ce qui s'est passé d'important pour le département jusqu'à la fin de l'année civile.

Il n'est survenu aucun changement d'importance dans le service interne ou externe du département pendant l'année dernière, si ce n'est, pourtant, la retraite de l'honorable J. W. Trutch, C.M.G., qui a eu la surintendance de tout ce qui, dans la Colombie-Britannique, se rattachait aux terres publiques fédérales, jusqu'en juin dernier, alors que par l'acte 49 Vic., ch. 28, la juridiction du conseil des terres fédérales a été étendue à toutes ces terres. M. Trutch a rendu des services signalés à ce département et vous n'avez pas manqué de lui en rendre témoignage, dans la communication personnelle à lui adressée, à l'occasion de sa retraite.

AGENCES DES TERRES.

Pour permettre au département d'avoir la haute main sur ces terres publiques dans la Colombie-Britannique, sises dans la zone de quarante milles en profondeur, longeant le chemin de fer Canadien du Pacifique, et finalement rétrocédées à Sa Majesté pour le Canada, par l'acte 47 Victoria, chapitre 6, il devint nécessaire de déterminer lesquelles de ces terres avaient été, avant l'acte en question, aliénées par le gouvernement de la Colombie-Britannique, soit par lettres patentes, soit par inscriptions de préemption. M. Trutch, pour y parvenir aussi promptement que sûrement, agissant en 1883 d'après les instructions du ministre de l'intérieur, a retenu les services de M. H. B. W. Aikman, avocat et régistrateur des titres de propriété pour la province. M. Aikman commença immédiatement à faire une inspection minutieuse des livres et dossiers du département des terres provinciales